



Attestation de transport aérien SmartChair EVO

La société Acekare atteste que le fauteuil SmartChair est apte aux transports aériens.

La société Acekare s'est basée sur la réglementation internationale du transport des batteries au lithium qui interdit le transport des batteries au lithium dont l'énergie dépasse 300 Wh or la batterie avion du fauteuil SmartChair EVO possèdent une énergie de 288Wh.

L'énergie en watt-heures de la batterie du fauteuil est de **288 Wh** calculée de la manière suivante à partir du voltage (V) et de l'ampérage (Ah) :

$$\text{Energie (Wh)} = 24 \text{ V} \times 12 \text{ Ah} = \mathbf{288 \text{ Wh}}$$

Les fauteuils SmartChair EVO sont équipés de deux batteries. Elles sont facilement démontables, leur énergie par unité est de 24V et 12Ah.

Dimensions en centimètres : 24,5x17x7

Poids : 2,6 Kg

Emballage : Plastique

Type de batterie : Lithium - Sèche

Une seule batterie est donc embarquable en avion, et devra être mise en cabine.

La batterie du fauteuil SmartChair est démontable.

Les batteries Lithium SmartChair répondent aux exigences des compagnies aériennes (IATA) et sont certifiées UN38.3.

***IMPORTANT** : Le client doit impérativement faire les démarches auprès de la compagnie aérienne au moins un mois avant afin de s'assurer que tous les documents seront préparés et ne pas avoir de soucis lors des passages de sécurité.*